

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2023**CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 23 mars 2023

DÉLIBÉRATION

Délibération n° 07
Responsable de service : Marie GARDIENNET

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVAULT, M. Jonathan COULANDREAU, M. Pierre CUCHET, M. Camille LAGRANGE M. Gérard-François BOURNET, Mme Frédérique COSTANTINI, Mme Laëtitia BOURDIER Mme Agnès DE BRUYN, Mme Sophie DESPRÈS, Mme Rita RIO, M. Patrick ROBIN, Mme Angéline GLUARD, M. Thierry LAMBERT, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, Mme Hélène de SAINT DO, M. Bertrand ÉLISE, M. Yan GENONET, M. Arnaud LATREUILLE, Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA,

Absents excusés représentés :

M. Jean LORAND, (donne procuration à M. le Maire)
Mme Laurence BOUVILLE, (donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD)
Mme Estelle QUÉRÉ, (donne procuration à Mme Laëtitia BOURDIER)

Secrétaire de séance : Marie-Christine MILLAUD

Date de convocation	15/03/2023
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

07. Election de la Présidente ou du Président de séance pour le vote des Comptes Administratifs (CA)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121- 21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 et L.2121- 31 relatifs à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Mme Nadine NIVAULT fait un appel à candidature pour une ou un président(e) de séance,

Considérant que Mme Nadine NIVAULT se porte candidate à la présidence de séance,

M. le Maire, après avoir commenté les comptes administratifs, quittera l'assemblée, pour laisser la présidence de séance, laquelle devra mettre les comptes administratifs aux votes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

- 3 abstentions (A. LATREUILLE, L. TEIXEIRA, J. GAREL),

- 26 voix Pour,

Désigne Mme Nadine NIVAULT, présidente de séance pour les votes des comptes administratifs de la commune

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,

Maire



Marie-Christine MILLAUD

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Millaud', is written over the printed name and title of the secretary.